



Pratiques prometteuses pour répondre aux préoccupations liées aux salaires, aux avantages sociaux et à la formation:

2 Compensation

- **Primes d'équipe pour les soirées et les fins de semaine**, qui sont plus difficiles à pourvoir
- **Primes de poste pour le personnel qui doit travailler dans la maison**, par rapport au personnel qui travaille à domicile
- Allocation **de fonds dédiés à la retraite** (fonds de pension, contribution à un REER, etc.)
- **Augmentations de salaire** et petites primes de fin d'année

1 Avantages

- **Prestations de santé mentale** – accès à des services de counseling ou de thérapie. Il a souvent été reconnu que ces prestations étaient trop faibles par rapport au coût des ressources de santé mentale. De nombreuses organisations ont mis en place un plan d'aide aux employés (PAE)¹ pour combler ce besoin.
- **Services de counseling sur place pour le personnel**. Une spécialiste qui peut se concentrer sur l'épuisement professionnel, le traumatisme, le stress et la fatigue de compassion (thérapeute, traumatologue, etc.)
- **Prestations disponibles** pour le personnel à temps partiel, contractuel, de remplacement ou occasionnel, et pas seulement pour le personnel à temps plein
- **Congés personnels et annuels, ainsi que des jours de maladie**, disponibles pour l'ensemble du personnel.
- **Journées consacrées à la santé mentale ou au bien-être**
- Mise à disposition **d'un budget annuel de formation pour le personnel**

3 Échanges de salaires

- Idée proposée mais pas encore mise en œuvre: **Le personnel échange des postes** (ou accompagne d'autres postes) afin d'encourager le développement des compétences et la formation polyvalente. Il a été suggéré que cela pourrait se produire dans l'ensemble des organisations, et pas seulement dans les maisons individuelles. Cela pourrait apporter de nouvelles idées et des innovations aux équipes et aux organisations.

¹ Pour plus d'informations sur ce qu'est un PAE, voir <https://www.strategiesdesantementale.com/ressources/quest-ce-quun-programme-daide-aux-employes>.